

Le revenu viable de 2023 dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt

Annexe méthodologique

VIVIAN LABRIE, *chercheuse associée*

MINH NGUYEN, *chercheur associé*

avec la collaboration de

EVE-LYNE COUTURIER, *chercheuse*

Table des matières

- p. 02. Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable
- p. 09. Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants en CPE
- p. 10. Annexe 3 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, 2023
- p. 11. Annexe 4 : Coûts liés à la possession d'une voiture
- p. 12. Annexe 5 : Évolution des seuils de la MPC, du revenu viable, de la MFR-50 et de la MFR-60 de 2015 à 2020 pour les sept localités et les trois types de ménage considérés, en dollars de 2023

Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable

Le calcul du revenu annuel viable est basé sur un panier de dépenses dont cette section détaille le mode de détermination ainsi que la provenance des montants et les modalités selon lesquelles ceux-ci ont été retenus. Comme la composition d'un panier de dépenses représentatif doit évoluer avec le temps, la procédure utilisée pour calculer le salaire viable de 2015 à 2017 ainsi que le revenu viable en 2018 a été réévaluée en 2019. Certains éléments sont restés inchangés, mais d'autres ont été modifiés pour mieux refléter la réalité sociale et culturelle de 2019. La présente édition s'appuie sur la composition du panier mis à jour de 2019^a.

ALIMENTATION

Pour l'alimentation, l'IRIS a opté pour une référence englobant le plus de données possible, soit le Panier à provisions nutritif et économique (PPNE)^b du Dispensaire diététique de Montréal (DDM). Le panier de référence calculé par le DDM implique qu'une saine alimentation à prix réduit oblige les individus à cuisiner leurs repas. Il ne contient donc pas de mets préparés. Ce panier contient surtout des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses en conserve, ainsi que 5 % de pertes inévitables. La base de calcul du DDM pour la nourriture a été révisée. Par le passé, le DDM publiait trois fois par année l'indice du Panier à provisions nutritif (PPN), dans lequel il chiffrait le prix par jour pour se nourrir convenablement selon le sexe, l'âge et la localité. L'IRIS utilise depuis 2015 le PPN pour quantifier le poste budgétaire de la nourriture en vue de calculer le revenu viable^c. Depuis 2022, le DDM a mis de côté le PPN pour mettre à jour quatre fois par année un nouvel indice, le PPNE, qui, en plus d'avoir le même mandat que le PPN, doit aussi viser le coût le moins cher possible^d.

Le PPN et le PPNE n'étant pas comparables, car n'ayant pas les mêmes finalités, l'IRIS utilise cette année un multiplicateur conçu à partir des chiffres fournis par le DDM pour convertir le PPNE en PPN. Cette façon de procéder permet de maintenir la comparabilité des données année après année. Cela dit, pour le ménage de 4 personnes, nous avons utilisé le coût d'un panier d'épicerie pour un homme de 20 à 30 ans, une femme de 20 à 30 ans, un-e enfant de 1 à 3 ans et un-e deuxième enfant de 4 ans. Pour la personne seule, nous avons retenu le cas d'un homme de 20 à 30 ans. Pour la famille monoparentale, tout a été calculé à partir du cas d'une femme de 20 à 30 ans ayant à sa charge un-e enfant de 4 ans^e. Pour suivre les recommandations du DDM, nous avons ajusté ces montants à la hausse, de 20 % pour les personnes seules et de 10 % pour les familles monoparentales. Ces ajustements sont faits en prenant en considération que les plus petits ménages n'ont pas la possibilité de profiter des économies liées aux achats en grande quantité. Par exemple, pour une personne vivant seule, l'achat d'un emballage de 4 L de lait risque d'entraîner du gaspillage. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que le panier d'épicerie nutritif du DDM n'inclut pas de produits de luxe ou de petites gâteries.

Pour calculer la différence de coût de la nourriture entre les différentes villes, nous avons utilisé plusieurs sources et ajusté les données du panier de Montréal aux réalités des autres villes. Dans le cas de Gatineau, nous avons utilisé les données de Statistique Canada sur l'écart du coût de la nourriture entre cette ville et Montréal afin d'ajuster les prix du panier aux réalités gatinoises^f. Cependant, Statistique Canada regroupe Gatineau et Ottawa en un seul centre urbain. Afin d'isoler Gatineau, nous avons indexé le coût du panier d'épicerie rapporté par Statistique Canada de 5,1 %^g. Pour Québec, nous avons ajusté les prix du panier de Montréal à l'aide de l'écart retenu par le DDM^h. Pour Sherbrooke,

a La méthode d'indexation utilisée dans cette publication reprend la méthodologie des années antérieures. Nous avons utilisé l'indice des prix à la consommation (IPC) mensuel, non désaisonnalisé (STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01, www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401), et avons calculé des variations en pourcentage avec comme valeur de départ l'IPC d'ensemble de décembre précédant l'année de départ (par exemple, 2020 pour le coût de la vie en 2021) et la valeur d'arrivée de l'IPC de décembre 2021 pour le coût de la vie en 2022. Le tableau donne l'IPC de Montréal et de Québec, que nous avons appliqué pour ces deux villes quand c'était pertinent. Pour les autres villes, nous avons utilisé l'IPC du Québec.

b DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Coût du panier à provisions nutritif et économique*, janvier 2023, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Couts-AgeSexe_Jan23.pdf (consulté le 21 février 2023).

c Voir Philippe HURTEAU et Minh NGUYEN, *Quel est le salaire viable ? Calcul pour Montréal et Québec en 2015*, IRIS, iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/IRIS_LivingWageroweb.pdf.

d DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Rapport sur la mise à jour et le coût du Panier à provisions nutritif et économique*, 12 octobre 2022, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE_RapportSynthese_final.pdf.

e Nous avons choisi d'utiliser une femme dans ce scénario, car les ménages monoparentaux ayant une femme pour cheffe de famille sont les plus emblématiques. En 2016, les mères représentaient 75,1 % des parents responsables de familles monoparentales, tandis que la proportion de pères responsables de familles monoparentales était de 24,9 %. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe – Tout le Québec*, msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/familles-monoparentales/#:ffi:text=En%202016%2C%20au%20Qu%2C3%20A9bec%2C%202020,de%2025%20ans%20et%20plus (consulté le 31 mars 2022).

f STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0003-01 (consulté le 25 janvier 2023).

g Denis GRATTON, « Moins cher dans les épiceries d'Ottawa », *Le Droit*, 12 avril 2014, www.ledroit.com/actualites/moins-cher-dans-les-epiceries-dottawa-agd2020c958c5d627290b3aecqa8889e (consulté le 9 mars 2021). Cette référence, qui commence à dater, reste la plus fiable à notre disposition sur le plan méthodologique pour le moment.

h Marie-Paule DUQUETTE, *Panier à provisions nutritif – une mesure de la sécurité alimentaire*, Dispensaire diététique de Montréal, www.securitealimentairelaval.org/fileadmin/internet/ciiss_laval/CASAL/Nos_evenements/Matinee_du_24_mai_2012/DDM_Duquette.pdf (consulté le 9 mars 2021).

Tableau A
Loyer selon la localité et la taille de l'appartement, SCHL, 2022

	3 1/2	4 1/2
Montréal	912 \$	1 022 \$
Québec	864 \$	976 \$
Trois-Rivières	958 \$	1 269 \$
Gatineau	677 \$	809 \$
Sherbrooke	543 \$	712 \$
Saguenay	565 \$	717 \$
Sept-Îles	641 \$	756 \$

SOURCE : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 26 janvier 2023, www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables.

Trois-Rivières et Saguenay^a, nous avons utilisé une étude produite par la Conférence régionale des élus de l'Estrie^b en 2007, qui nous a permis de déterminer un multiplicateur pour faire la différence entre le panier d'épicerie de Montréal et celui de ces villes. Pour Sept-Îles^c, nous avons utilisé une étude faite par le DDM en 2011. Il est à noter que ces estimations sont minimales, car elles ne tiennent pas compte des déserts alimentaires, fréquents dans les quartiers où sont concentrés les ménages les plus pauvres.

Nous calculons aussi une sortie mensuelle au restaurant et une autre activité conviviale pour tous les types de ménage. Nous avons retenu les montants alloués dans notre calcul du revenu viable de 2022 et les avons ajustés à l'inflation, de décembre 2021 à décembre 2022^d.

VÊTEMENTS

Pour les dépenses liées aux vêtements et aux chaussures, nous avons utilisé les chiffres des tableaux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et avons retenu les dépenses moyennes des ménages par type de ménage pour les « vêtements et accessoires ». Nous avons utilisé la figure

du couple avec enfants^e dans les bases de données de l'ISQ, ainsi que celle de la famille monoparentale^f et celle de la personne seule^g. Les chiffres les plus récents étant ceux de 2017, nous avons indexé ces montants à l'indice des prix à la consommation (IPC)^h selon le poste de dépenses « vêtements et accessoires ». Nous avons indexé ce poste de dépenses à Montréal et à Québec selon leurs IPC respectifs. Pour les autres localités, nous avons utilisé l'indexation pour l'ensemble de la province.

a Naïma WARIT, *Étude comparative du coût de la vie en Estrie par rapport à d'autres régions du Québec*, Conférence régionale des élus de l'Estrie, 2007, docplayer.fr/910055-Etude-comparative-du-cout-de-la-vie-en-estrie-par-rapport-a-d-autres-regions-du-quebec.html (consulté le 9 mars 2021).

b Comme le DDM n'a pas fait d'études pour ces régions et qu'il n'y a pas de chiffres de Statistique Canada, cette étude est la plus récente disponible.

c Marie-Paule DUQUETTE et autres, *Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions au Québec*, Dispensaire diététique de Montréal, 2011, www.dispensaire.ca/app/uploads/Rapport-MSSS-3.pdf (consulté le 9 mars 2021).

d STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01, www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401 (consulté le 16 février 2023).

e INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ), *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, couples avec enfants, Québec, 2010-2017*, 31 octobre 2019, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-couples-avec-enfants-quebec.

f ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, familles monoparentales, Québec, 2010-2017*, 31 octobre 2019, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-familles-monoparentales-quebec.

g ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, ménages d'une personne, Québec, 2010-2017*, 31 octobre 2019, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-familles-monoparentales-quebec.

h STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01 (consulté le 15 janvier 2023).

Tableau B

Consommation annuelle d'électricité par type de ménage

Famille de deux adultes et de deux enfants dans un 4 1/2	17 904 kWh
Famille d'un-e adulte et d'un-e enfant dans un 4 1/2	9 895 kWh
Personne seule dans un 3 1/2	14 305 kWh

SOURCE : Hydro-Québec, « Comparez-vous », hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/comparez-vous/ (consulté le 13 mars 2015).

Tableau C

Coût d'un titre mensuel de transport en commun, par localité, 2023

Localité	Fournisseur	Coût	Source
Montréal	STM	94\$	Société de transport de Montréal, « Tarifs », www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/tarifs.pdf (consulté le 31 janvier 2023)
Québec	RTC	99 \$	Réseau de transport de la Capitale, « Grille des tarifs », www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/tarifs-et-titres/grille-des-tarifs (consulté le 31 janvier 2023)
Gatineau	STO	105 \$	Société de transport de l'Outaouais, « Tarifs de base », www.sto.ca/index.php?id=386 (consulté le 31 janvier 2023)
Sherbrooke	STS	85 \$	Société de transport de Sherbrooke, « Tarifs », www.sts.qc.ca/117-Tarifs---Transport-urbain.html (consulté le 31 janvier 2023)
Saguenay	Société de transport du Saguenay	77 \$	Société de transport du Saguenay, « Tarifs », sts.saguenay.ca/tarifs-et-distributeurs/tarifs (consulté le 31 janvier 2023)
Trois-Rivières	STTR	73 \$	Société de transport de Trois-Rivières, « Tarifs et dépositaires », sttr.qc.ca/tarifs-et-depositaires/ (consulté le 31 janvier 2023)

LOGEMENT

Les données de référence pour les logements sont celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), publiées en janvier 2023^a.

Pour évaluer les dépenses d'une famille de quatre, nous nous référons aux données de prix pour un appartement de deux chambres (4 ½). Le partage d'une chambre pour deux enfants reflète la Norme nationale d'occupation pour des enfants de cet âge^b. Pour la famille monoparentale, nous avons aussi retenu un appartement de deux chambres. Pour la personne seule, nous avons choisi un appartement d'une seule chambre (3 ½). Les loyers sont mis en évidence dans le tableau A.

Pour les calculs d'utilisation de l'énergie, nous avons utilisé l'outil de calcul du prix de l'électricité

d'Hydro-Québec pour en extraire la moyenne des dépenses d'électricité selon les différents types de logements. Dans ce cas-ci, nous avons calculé l'électricité consommée en moyenne dans un appartement de quatre pièces et demie d'un duplex dont la source de chauffage est à 100 % électrique et qui est habité par quatre personnes. Dans le tableau B, nous pouvons voir la consommation d'électricité nécessaire par type de ménage.

Nous avons ajouté 3 % aux montants de l'an dernier en concordance avec la hausse du prix de l'électricité annoncée par le gouvernement du Québec^c.

Le calcul du prix des assurances a été estimé à partir d'un forfait de base offert par la compagnie Beneva^d.

a SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 26 janvier 2023, www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables.

b Pour plus d'information, voir Samir DJIDEL et autres, Vers une mise à jour du panier de consommation, Statistique Canada, 6 décembre 2019, www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f002m/75f002m2019013-fra.htm.

c HÉLÈNE BARIL, « Hausse des tarifs d'électricité : Les entreprises sous le choc », La Presse, 16 décembre 2022, www.lapresse.ca/affaires/2022-12-16/hausse-des-tarifs-d-electricite/les-entreprises-sous-le-choc.php.

d BENEVA, « Assurance habitation pour locataires », www.beneva.ca/fr/assurance-habitation/locataire (consulté le 22 janvier 2023).

TRANSPORT

En ce qui a trait aux déplacements, nous incluons une voiture dans notre calcul d'un revenu viable pour une famille de quatre personnes en 2023 à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Nous prenons en considération l'achat par le ménage d'une voiture d'occasion de 2019 (une Honda Civic, voiture de taille moyenne^a) qui se dévaluera de 30 % par année et sera utilisée pendant quatre ans. Nous prenons en compte le prix de l'immatriculation^b, des assurances^c, du stationnement^d, de l'entretien tel qu'évalué par la CAA pour ce modèle de voiture^e et de deux permis de conduire^f. Pour l'essence, nous calculons que la voiture roulera en moyenne 18 000 km^g par année. Compte tenu de la volatilité du prix de l'essence, nous avons utilisé l'indicateur du prix réaliste de l'essence de la CAA^h, qui est une moyenne du prix de l'essence sur les 52 dernières semaines, par localité. La voiture retenue pour les fins de l'estimation consomme 6,9 L d'essence pour 100 km. Un-e des deux conjoint-e-s devra se déplacer en transport en commun. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré le coût d'un titre mensuel de transport, selon les sources appropriées pour chaque localité, comme on peut le voir dans le tableau C.

Pour la famille de quatre personnes de Sept-Îles, une seconde voiture a été considérée comme essentielle dans l'organisation quotidienne avec deux enfants et deux emplois à temps plein. La méthodologie de calcul des coûts pour cette seconde voiture est semblable à la première, à la différence que cette seconde voiture roulera en moyenne 9 000 km par année, car elle servira principalement aux déplacements liés au travail alors que les autres

déplacements (loisir, achats, vacances, etc.) seront effectués avec la voiture principale pour toute la famille.

Pour les personnes seules, nous avons prévu un titre mensuel de transport en commun, mais aucune voiture dans le panier de dépenses des personnes vivant à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivièresⁱ. Pour les personnes seules vivant à Sept-Îles, nous avons inclus une voiture puisque l'offre de transport en commun y est quasi inexistante. Pour les familles monoparentales, nous avons inclus une voiture pour Saguenay^j et Sept-Îles, et uniquement un titre mensuel de transport en commun pour Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières.

AUTRES NÉCESSITÉS^k

Pour la catégorie « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », nous avons retenu les sommes par type de ménage (ménage de quatre^l, ménage de deux^m, personne seuleⁿ) recensées par l'ISQ. Comme les données datent de

a CARFAX, « Honda Civic 2019 LX 2D Coupe 6 sp, 80 000 km », www.carfax.ca/ (consulté le 17 janvier 2023).

b SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ), « Coût du renouvellement de l'immatriculation – véhicules de promenade (automobiles ou autres) », 20 janvier 2023, saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-renouvellement-immatriculation/vehicules-promenade.

c GROUPE DES ASSUREURS AUTOMOBILES, « Évolution de la prime moyenne », gaa.qc.ca/fr/statistiques/cout-de-l-assurance-auto/evolution-de-la-prime-moyenne (consulté le 17 janvier 2023).

d Luc GAGNON et Pierre-Olivier PINEAU, « Les coûts réels de l'automobile, un enjeu mal perçu par les consommateurs et les institutions », *Cahiers de recherche GRIDD-HEC, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement durable HEC Montréal*, 2013.

e CAA, « Coût d'utilisation d'un véhicule », carcosts.caa.ca/fr (consulté le 17 janvier 2023).

f SAAQ, « Coût du renouvellement du permis pour 2023 », saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/permis-conduire/cout-renouvellement-permis/?ADMCMD_prev=&cHash=qdood5d2b516338de152dde8e2b419c9 (consulté le 15 janvier 2023).

g Luc GAGNON et Pierre-Olivier PINEAU, *op. cit.*, p. 6.

h CAA, *Info Essence*, www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/dossier-essence/info-essence/ (consulté le 18 janvier 2023).

i Jusqu'à maintenant, nous n'avons prévu aucune dépense de transport en taxi pour les ménages sans voiture. C'est toutefois un aspect que nous réévaluerons dans la prochaine révision de la méthode de calcul du revenu viable, laquelle est envisagée pour 2024.

j Pour ce type de ménage à Saguenay, nous considérons que le parent doit utiliser une voiture pour aller chercher son enfant et arriver à la maison à une heure permettant la préparation du souper et une heure de coucher correspondant aux besoins en sommeil de l'enfant.

k Nous utilisons cette expression dans la présente publication plutôt que le terme « Autres dépenses » utilisé dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

l ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, couples avec enfants, Québec, 2010-2017*, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-couples-avec-enfants-quebec, 2017, catégorie « Ameublement et équipement ménagers », indexé selon le tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada, pour la catégorie « Ameublement et articles ménagers », Québec, entre janvier 2017 et décembre 2021, taux d'inflation de 7,19 % (consulté le 15 janvier 2023).

m ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, familles monoparentales, Québec, 2010-2017*, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-familles-monoparentales-quebec, 2017, indexé de la même façon pour les mêmes catégories (consulté le 15 janvier 2023).

n ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, ménages d'une personne seule, Québec, 2010-2017*, statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-menages-dune-personne-quebec, 2017, indexé de la même façon pour les mêmes catégories (consulté le 15 janvier 2023).

2017, nous avons indexé les dépenses mentionnées à l'IPC^a selon la catégorie de dépenses.

Dans le revenu viable, les soins personnels ne sont pas considérés comme un luxe. Des produits tels que le papier hygiénique, les produits de soins personnels (pâte dentifrice, produits nettoyants pour le corps et les cheveux), les produits ménagers (savon à vaisselle, détergent à lessive) et les suppléments alimentaires ont été intégrés dans les calculs. La méthodologie est identique à celle mentionnée au paragraphe précédent^b.

Le prix des services de communication (téléphone, Internet et câblodiffuseur) a été évalué à partir des forfaits de base. En 2019, nous avons éliminé la ligne fixe pour budgéter un téléphone cellulaire par adulte faisant partie du ménage. Selon Statistique Canada, « au fil des ans, les téléphones cellulaires ont remplacé les lignes téléphoniques conventionnelles comme type de téléphone le plus populaire auprès des ménages canadiens^c ». Nous budgétions cette année 41,25 \$ par mois par adulte, soit la même chose qu'en 2022, mais un peu moins qu'en 2021 (45 \$), ce qui correspond au montant d'un forfait moyen avec appels et messages textes illimités ainsi que 4 giga-octets de données chez Koodo^d. Nous continuons cette année de jumeler le poste de dépenses pour la câblodiffusion et l'Internet dans la mesure où un forfait combinant les deux services chez le même fournisseur est plus avantageux pour le consommateur ou la consommatrice. Nous avons donc retenu un forfait Internet moyen, avec la câblodiffusion de base^e.

Pour la catégorie « Livres, journaux et papeterie », nous avons retenu les sommes par type de ménage recensées par l'ISQ, comme pour la catégorie « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », en indexant les prix de 2017 à l'IPC selon la catégorie de dépenses appropriée^f.

Pour ce qui est des autres dépenses, nous avons retenu plusieurs frais nécessaires au bien-être physique et psychologique des individus. Nous avons prévu des vacances de deux semaines, au coût de 2383 \$ pour une famille de 4 de Montréal, calculé à partir de la moyenne dépensée par les

vacanciers en 2015^g, indexée par région. C'est la somme nécessaire pour louer un chalet durant une semaine et faire quelques activités en famille durant l'autre semaine. Nous avons retranché des frais à l'échelle pour les personnes seules et les familles monoparentales, et ajouté par ailleurs un petit montant de transport par autobus pour les familles monoparentales ne possédant pas de voiture et pour les personnes seules. Pour 2023, les montants alloués pour ce poste de dépenses ont été indexés par rapport à 2022.

Il semble peu raisonnable de penser un budget familial sans prendre en considération diverses dépenses quotidiennes, comme l'achat occasionnel d'un café, l'inscription à une activité sportive ou culturelle, des dons à des organismes ou une petite surprise pour les enfants. Comme pour le poste de dépenses précédent, nous avons indexé les montants de 2022 selon l'IPC de Montréal et de Québec pour ces deux villes, et selon l'IPC de l'ensemble du Québec pour les autres localités. Pour le ménage de 4 personnes de Montréal, une somme de 1801 \$ par année s'ajoute donc, c'est-à-dire un peu plus de 34 \$ par semaine pour deux adultes et deux enfants. Pour les ménages monoparentaux de Montréal, ce montant est de 1190 \$ et, pour les personnes seules, il est de 928 \$.

La catégorie « Marge de manœuvre » correspond à la catégorie « Éducation » de l'édition 2018 et des éditions précédentes, renommée en 2019 puisque ce montant pourrait aussi servir à un ou des projets permettant au ménage de mieux s'en sortir. Le montant alloué précédemment permettait à une personne adulte de s'inscrire à deux cours universitaires par session. Le montant de 2022 a été indexé à l'IPC de l'ensemble du Québec.

La catégorie « Fonds de prévoyance » comprend des économies annuelles pour des imprévus aussi importants que la prise d'un congé sans solde. Ce montant est calculé en proportion du revenu du ménage. Idéalement, selon la norme généralement suggérée par les conseillers financiers^h, tous les ménages devraient disposer d'un fonds d'urgence équivalant à trois mois de revenu. Cependant, un tel fonds sera plus difficile à cumuler pour un ménage à bas revenu, pour qui la proportion du revenu destinée aux besoins de base est nécessairement plus importante. Ainsi, le fonds d'urgence de notre panier de dépenses équivaut à seulement deux semaines de revenus. Le montant a été calculé en divisant le revenu viable annuel de l'an dernier par 26, soit le nombre habituel de périodes de paies sur une année. Le montant a été indexé selon l'IPC

a STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01 (consulté le 15 janvier 2023).

b Selon la même procédure qu'aux notes 32, 33 et 34, mais pour les catégories « Produits de soins personnels » dans les tableaux de l'ISQ, et « Soins personnels » dans le tableau de Statistique Canada.

c STATISTIQUE CANADA, « Le Quotidien – Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 », www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181212/dq181212a-fra.htm?CMP=mstatcan (consulté le 15 janvier 2023).

d KOODO, « Choisir le bon forfait, c'est facile », www.koodomobile.com/fr/rate-plans (consulté le 31 janvier 2023).

e VIDÉOTRON, « Forfaits Helix Télé Internet », videotron.com/magasiner/forfaits-helix/tele-internet (consulté le 31 janvier 2023).

f La catégorie « Matériel de lecture et autres imprimés » (consulté le 15 janvier 2023) dans les tableaux de l'ISQ, et la catégorie « Formation et lecture » dans le tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada, pour un taux d'inflation de 5,14 %.

g BANQUE DE MONTRÉAL, « Sondage BMO sur les vacances d'été : les Canadiens choisissent de prendre leurs vacances dans leur province de résidence et selon leur budget », nouvelles.bmo.com/2014-06-23-Sondage-BMO-sur-les-vacances-dete-les-Canadiens-choisissent-de-prendre-leurs-vacances-dans-leur-province-de-residence-et-selon-leur-budget (consulté le 15 janvier 2023).

h Samuel LAROCHELLE, « Le fameux cousin de trois mois », *La Presse*, 25 octobre 2020, www.lapresse.ca/affaires/portfolios/2020-10-25/planification-financiere/le-fameux-cousin-de-trois-mois.php (consulté le 15 janvier 2023).

d'ensemble de Montréal et de Québec pour ces deux villes, et selon celui du Québec pour les autres localités.

SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Nous avons tenu compte des frais pour un examen dentaire et un examen de la vue par année pour chaque membre de la famille. La catégorie « Médicaments et autres soins de santé » inclut aussi l'achat de médicaments sans ordonnance, comme des antihistaminiques ou du sirop pour la toux. Pour les médicaments d'ordonnance, nous avons inclus la portion du coût assumée par les individus au-delà de ce qui est couvert par l'assurance médicaments publique. Cette catégorie inclut aussi des soins de santé occasionnels non couverts^a, comme une visite en physiothérapie ou en massothérapie, ou une consultation auprès d'un-e professionnel-le en santé mentale. Les honoraires de ces professionnel-le-s peuvent aller jusqu'à 150 \$ l'heure, ce qui peut faire augmenter rapidement ce poste de dépenses. Enfin, il y a les soins ponctuels à prendre en considération. Tous ces montants sont calculés en fonction de la taille du ménage et ont été indexés au coût de la vie d'ensemble de Montréal et de Québec pour ces deux villes, et du Québec pour les autres localités, à partir du montant retenu l'an dernier.

FRAIS DE GARDE

Nous avons utilisé les tarifs quotidiens en vigueur pour déterminer les frais de garde en CPE^b. En 2019, nous avons ajouté à ce poste des frais de gardiennage occasionnel. Considérant que les CPE ne sont ouverts que durant les heures de travail, et que le gardiennage peut être une nécessité pour les familles monoparentales, le recours à des services de gardiennage nous apparaît nécessaire. Nous avons, en ce sens, budgété 1 074 \$ de frais de gardiennage pour les familles monoparentales, soit 6 heures par mois de gardiennage à 14 \$ l'heure (pendant les 4 premiers mois de 2023, le salaire minimum était de 14,25 \$ l'heure, alors que, pendant les 8 derniers, il sera de 15,25 \$). Nous avons alloué trois heures de gardiennage pour une famille de quatre, soit la moitié de ce que nous allouons pour un ménage monoparental, dans la mesure où un membre du couple peut veiller sur les enfants pendant que l'autre se livre à des activités à l'extérieur de la maison, chose qui n'est pas possible dans un ménage monoparental. Théoriquement, une partie de ces frais pourrait être déduite aux fins de l'impôt. Nous n'en avons pas tenu compte, vu le caractère habituellement informel de ces prestations.

En somme, le panier de dépenses que nous proposons permet à une famille de vivre dignement. Évidemment, ce

panier n'est qu'un repère s'appuyant sur des situations types. Les montants indiqués ne sont pas prescriptifs, mais sont évalués à partir de moyennes. Le revenu défini pour vivre dignement permet aux ménages de déterminer les dépenses à assigner à chacune de ces catégories. Une des caractéristiques importantes de la sortie de pauvreté est la capacité de faire des choix financiers. Sous le seuil du revenu viable, la capacité de choisir est réduite d'autant.

a Le montant prévu pour ce poste pourrait permettre l'équivalent de trois visites par membre adulte de la famille.

b MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, « Coût de garde quotidien », www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_fr.asp (consulté le 15 janvier 2023).

Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, 2023

Composantes assimilables aux cinq sections du panier de la MPC

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	16 400 \$	16 076 \$	16 531 \$	16 952 \$	17 054 \$	17 272 \$	18 487 \$
Nourriture	14 544 \$	14 254 \$	14 690 \$	15 112 \$	15 213 \$	15 432 \$	16 646 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 856 \$	1 822 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	14 228 \$	13 676 \$	17 192 \$	11 672 \$	10 508 \$	10 568 \$	11 036 \$
Loyer	12 264 \$	11 712 \$	15 228 \$	9 708 \$	8 544 \$	8 604 \$	9 072 \$
Électricité	1 784 \$	1 784 \$	1 784 \$	1 784 \$	1 784 \$	1 784 \$	1 784 \$
Assurance locataire	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	10 793 \$	10 830 \$	10 809 \$	10 633 \$	10 462 \$	10 489 \$	18 154 \$
Véhicule(s)	9 665 \$	9 642 \$	9 549 \$	9 613 \$	9 544 \$	9 619 \$	18 154 \$
Transport en commun	1 128 \$	1 188 \$	1 260 \$	1 020 \$	918 \$	870 \$	0 \$
Autres nécessités*	16 181 \$	15 671 \$	15 614 \$	15 466 \$	15 447 \$	15 436 \$	15 801 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$
Téléphone	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 383 \$	2 341 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$
Autres biens et services	1 801 \$	1 769 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 015 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	2 669 \$	2 635 \$	2 687 \$	2 540 \$	2 520 \$	2 509 \$	2 874 \$
Coût des composantes assimilables au panier de la MPC	63 220 \$	61 871 \$	65 764 \$	60 341 \$	59 089 \$	59 383 \$	69 096 \$
Soins de santé non remboursés	2 803 \$	2 770 \$	2 683 \$	2 683 \$	2 683 \$	2 683 \$	2 683 \$
Soins dentaires	375 \$	372 \$	377 \$	377 \$	377 \$	377 \$	377 \$
Soins des yeux	282 \$	280 \$	284 \$	284 \$	284 \$	284 \$	284 \$
Médicaments et soins de santé	2 145 \$	2 118 \$	2 021 \$	2 021 \$	2 021 \$	2 021 \$	2 021 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
Coût des composantes dites non discrétionnaires	7 942 \$	7 909 \$	7 822 \$	7 822 \$	7 822 \$	7 822 \$	7 822 \$
En pourcentage du coût des composantes assimilables au panier de la MPC	12,56 %	12,78 %	11,89 %	12,96 %	13,24 %	13,17 %	11,32 %
Coût total pour une année ou revenu viable	71 161 \$	69 781 \$	73 585 \$	68 163 \$	66 911 \$	67 205 \$	76 918 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir l'annexe 1.

Annexe 3 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, 2023

Composantes assimilables aux cinq sections du panier de la MPC

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	8 632 \$	8 463 \$	8 691 \$	8 898 \$	8 948 \$	9 055 \$	9 651 \$
Nourriture	7 140 \$	6 997 \$	7 212 \$	7 419 \$	7 469 \$	7 576 \$	8 172 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 492 \$	1 466 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$
Vêtements	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
Logement	13 913 \$	13 361 \$	16 877 \$	11 357 \$	10 193 \$	10 253 \$	10 721 \$
Loyer	12 264 \$	11 712 \$	15 228 \$	9 708 \$	8 544 \$	8 604 \$	9 072 \$
Électricité	1 469 \$	1 469 \$	1 469 \$	1 469 \$	1 469 \$	1 469 \$	1 469 \$
Assurance locataire	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
Transport	1 128 \$	1 188 \$	1 260 \$	1 020 \$	9 510 \$	870 \$	9 591 \$
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 510 \$	0 \$	9 591 \$
Transport en commun	1 128 \$	1 188 \$	1 260 \$	1 020 \$	0 \$	870 \$	0 \$
Autres nécessités*	11 452 \$	10 982 \$	10 959 \$	10 803 \$	11 106 \$	10 768 \$	11 155 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	934 \$	934 \$	934 \$	934 \$	934 \$	934 \$	934 \$
Téléphone	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 544 \$	1 517 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$
Autres biens et services	1 190 \$	1 171 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 015 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 711 \$	1 688 \$	1 739 \$	1 583 \$	1 886 \$	1 548 \$	1 935 \$
Coût des composantes assimilables au panier de la MPC	38 520 \$	37 389 \$	41 183 \$	35 474 \$	43 153 \$	34 342 \$	44 514 \$
Soins de santé non remboursés	2 292 \$	2 265 \$	2 178 \$	2 178 \$	2 178 \$	2 178 \$	2 178 \$
Soins dentaires	187 \$	186 \$	188 \$	188 \$	188 \$	188 \$	188 \$
Soins des yeux	142 \$	141 \$	142 \$	142 \$	142 \$	142 \$	142 \$
Médicaments et soins de santé	1 962 \$	1 938 \$	1 848 \$	1 848 \$	1 848 \$	1 848 \$	1 848 \$
Frais de garde	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
Coût des composantes dites non discrétionnaires	5 667 \$	5 640 \$	5 553 \$	5 553 \$	5 553 \$	5 553 \$	5 553 \$
En pourcentage du coût des composantes assimilables au panier de la MPC	14,71 %	15,08 %	13,48 %	15,65 %	12,87 %	16,17 %	12,48 %
Coût total pour une année ou revenu viable	44 187 \$	43 029 \$	46 736 \$	41 027 \$	48 706 \$	39 895 \$	50 067 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir l'annexe 1.

Annexe 4 : Coûts liés à la possession d'une voiture

Tableau A

Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage de deux adultes et de deux enfants

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	7 688 \$
Assurance	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	1 550 \$
Essence	2 049 \$	2 072 \$	1 979 \$	2 042 \$	1 974 \$	2 048 \$	3 081 \$
Entretien	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	4 885 \$
Immatriculation	278 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	465 \$
Permis de conduire	69 \$	69 \$	69 \$	69 \$	69 \$	69 \$	69 \$
Stationnement	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	415 \$
Total :	9 665 \$	9 642 \$	9 549 \$	9 613 \$	9 544 \$	9 619 \$	18 154 \$
Essence (\$/litre)	1,65 \$	1,67 \$	1,59 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,65 \$	1,65 \$

Tableau B

Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage monoparental avec un-e enfant

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$
Assurance	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$
Essence	2 049 \$	2 072 \$	1 979 \$	2 042 \$	1 974 \$	2 048 \$	2 054 \$
Entretien	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$
Immatriculation	278 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$
Permis de conduire	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$
Stationnement	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$
Total :	9 631 \$	9 608 \$	9 515 \$	9 578 \$	9 510 \$	9 584 \$	9 591 \$
Essence (\$/litre)	1,65 \$	1,67 \$	1,59 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,65 \$	1,65 \$

Tableau C

Coûts liés à la possession d'une voiture pour une personne seule

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Dévaluation	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$	3 844 \$
Assurance	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$	775 \$
Essence	2 049 \$	2 072 \$	1 979 \$	2 042 \$	1 974 \$	2 048 \$	2 054 \$
Entretien	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$	2 443 \$
Immatriculation	278 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$	233 \$
Permis de conduire	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$
Stationnement	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$	208 \$
Total :	9 631 \$	9 608 \$	9 515 \$	9 578 \$	9 510 \$	9 584 \$	9 591 \$
Essence (\$/litre)	1,65 \$	1,67 \$	1,59 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,65 \$	1,65 \$

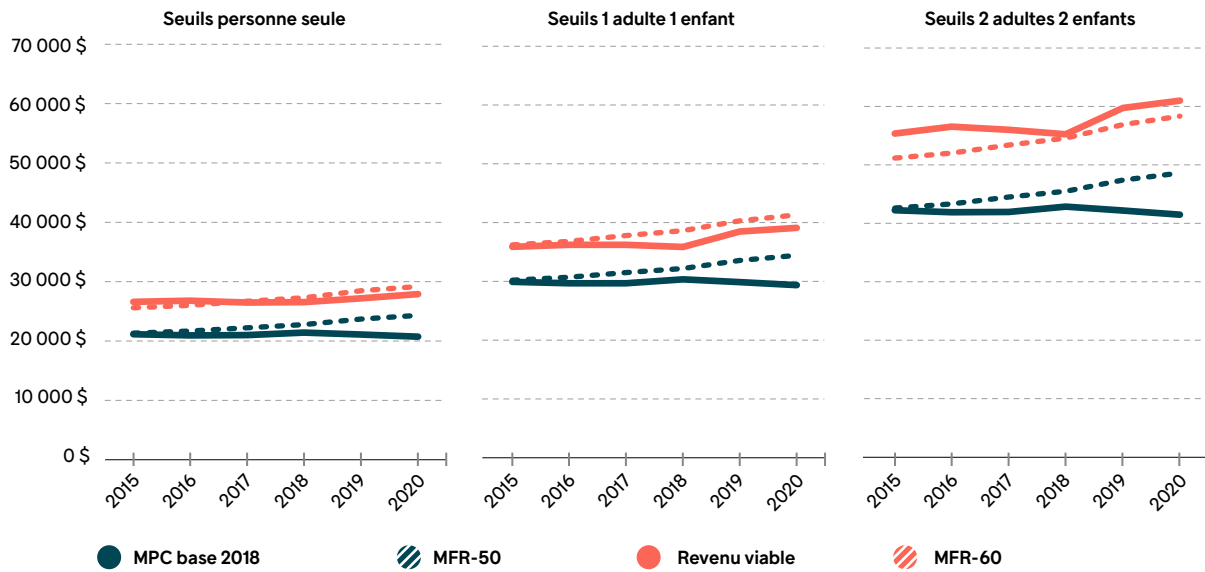
SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Annexe 5 : Évolution des seuils de la MPC, du revenu viable, de la MFR-50 et de la MFR-60 de 2015 à 2020 pour les sept localités et les trois types de ménage considérés, en dollars de 2020

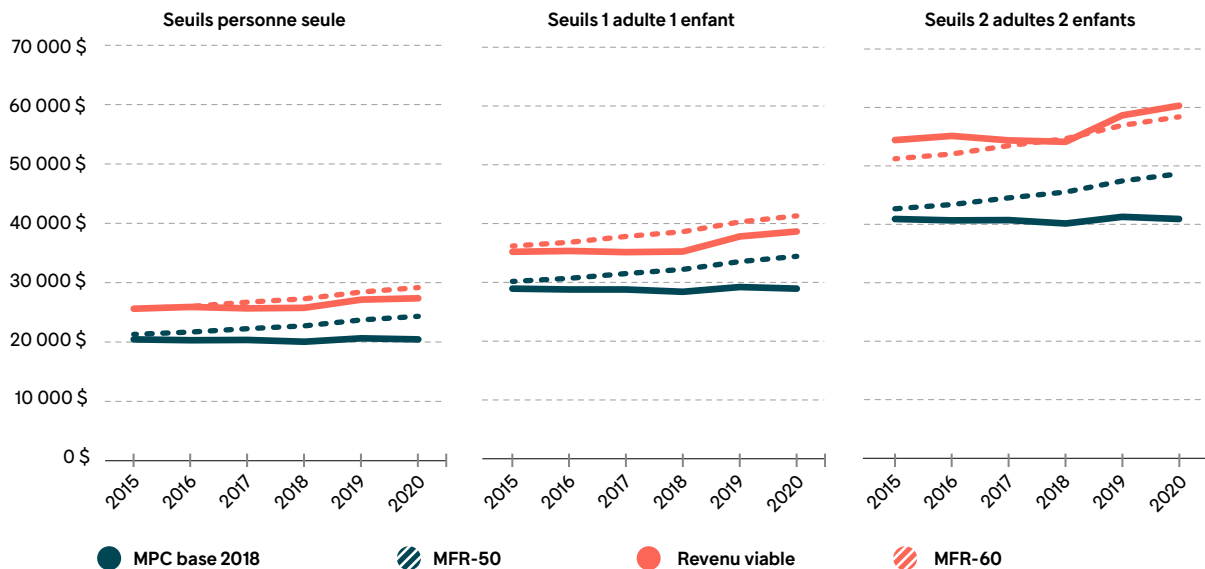
Dans les graphiques suivants, les mesures de faible revenu (MFR-50 et MFR-60) sont calculées pour l'ensemble du Québec pour des ménages d'une, de deux et de quatre personnes. Pour le revenu viable, les ménages de référence sont les suivants : une personne seule, un-e adulte et un-e

enfant en CPE, deux adultes et deux enfants en CPE. Pour la MPC, les ménages de référence sont les suivants : une personne seule, une unité familiale de deux personnes, une unité familiale de deux adultes et de deux enfants.

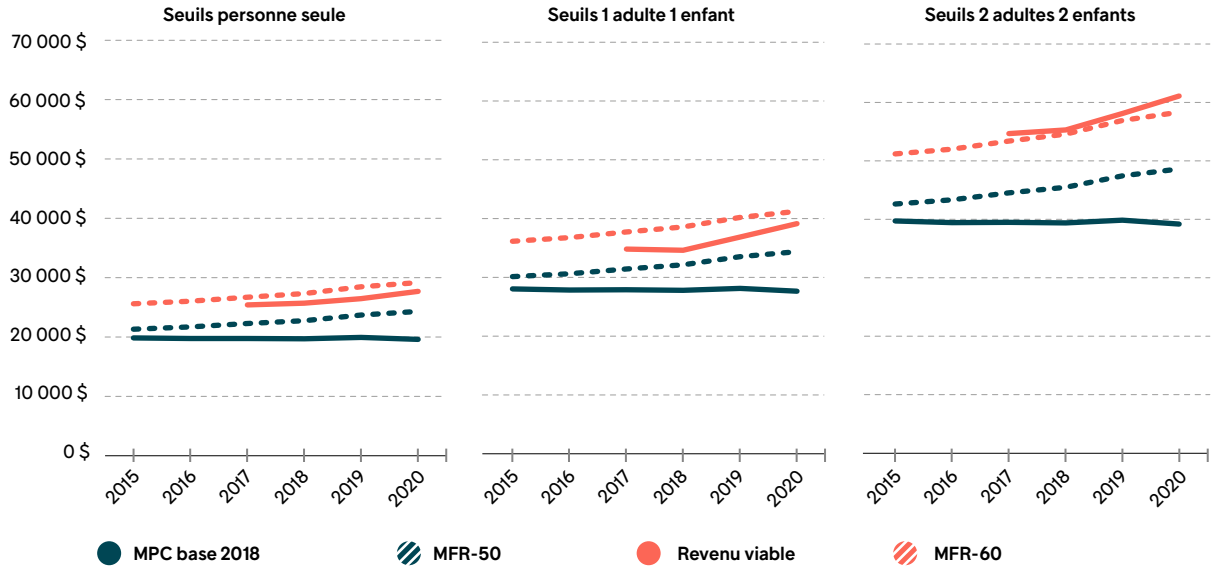
MONTREAL



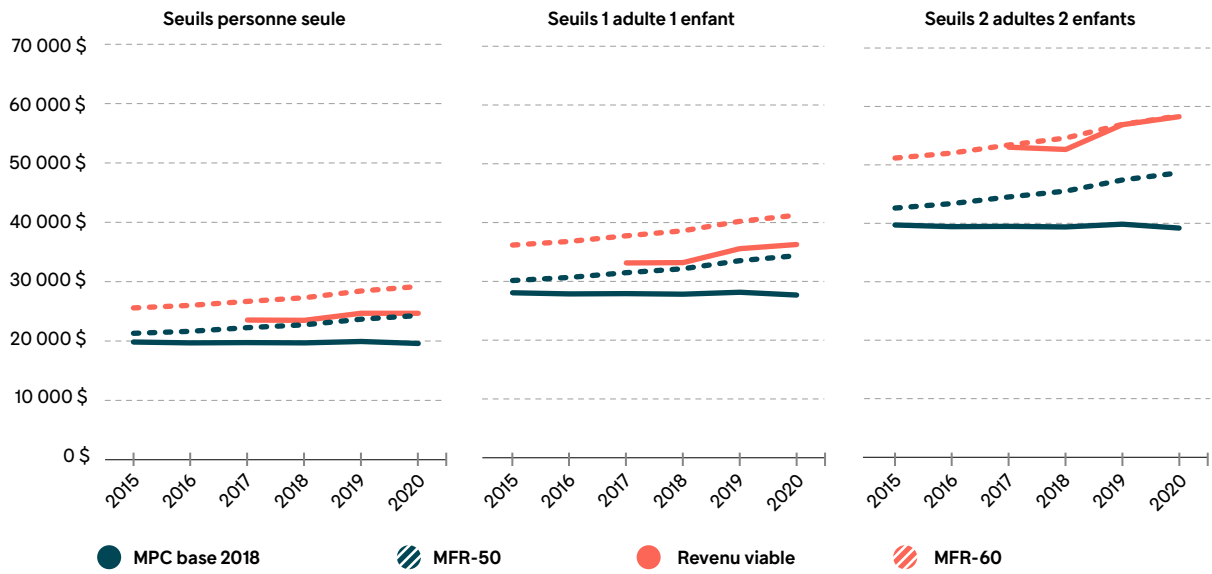
QUÉBEC



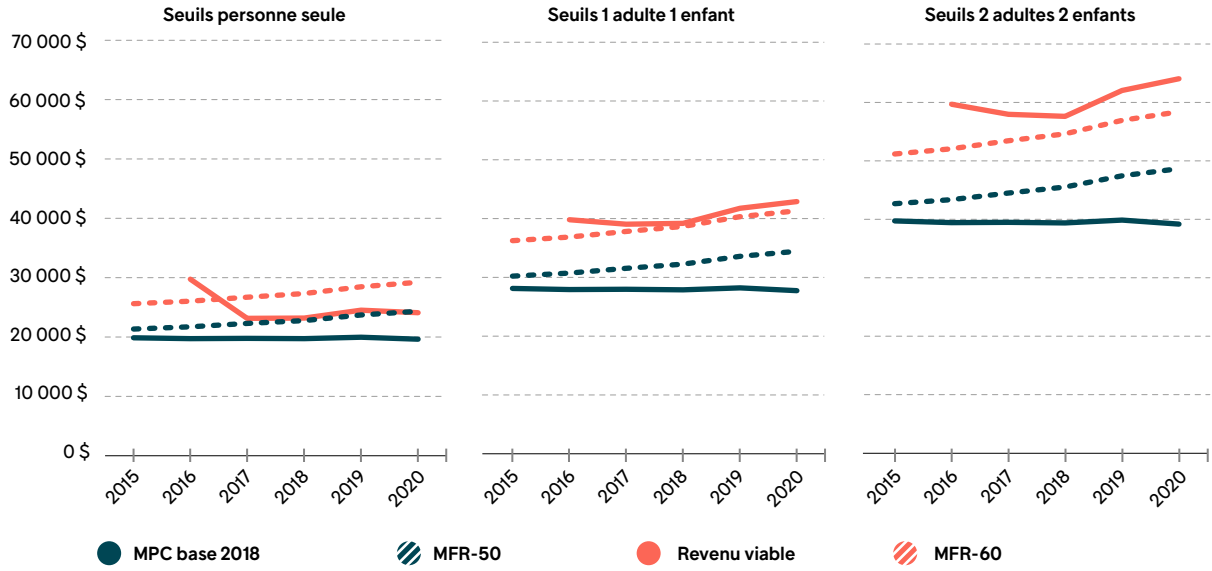
GATINEAU



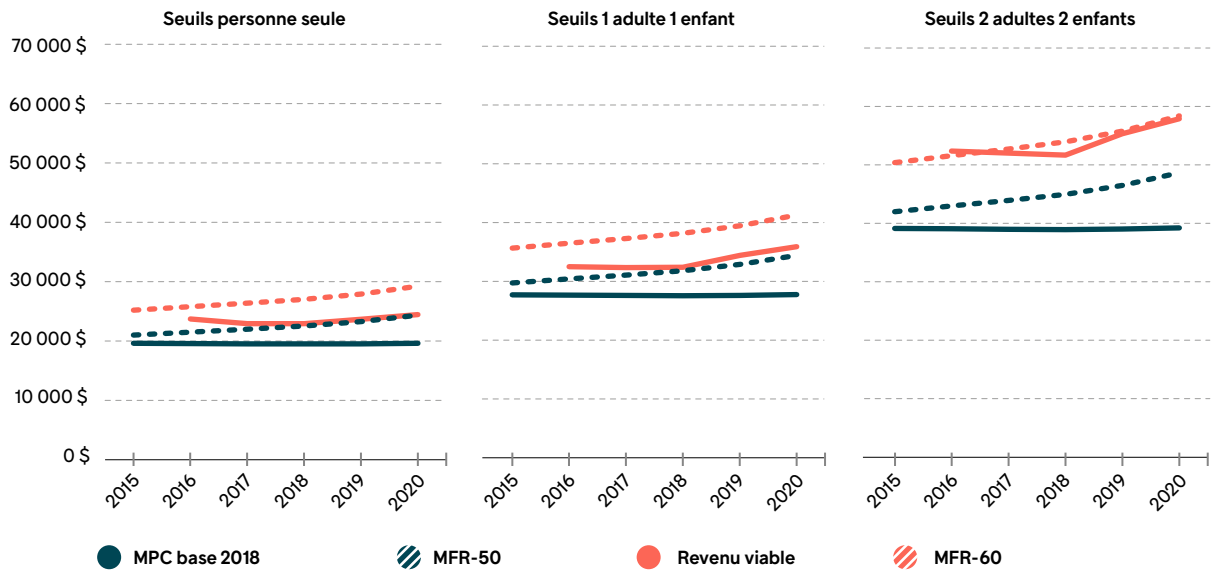
SHERBROOKE



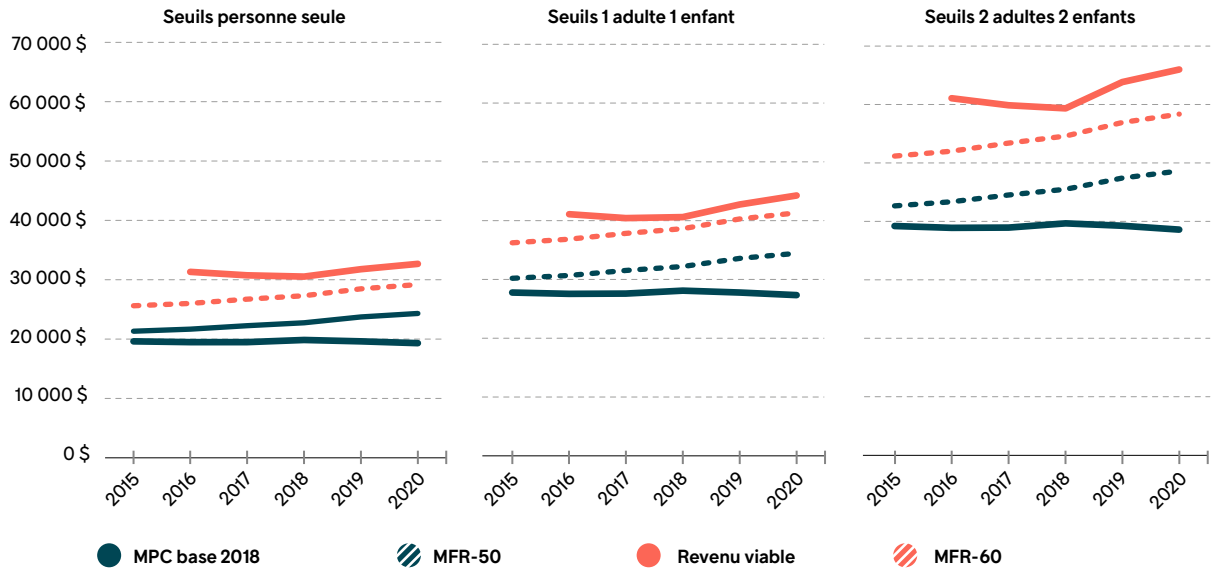
SAGUENAY



TROIS-RIVIÈRES



SEPT-ÎLES



SOURCES : Statistique Canada, Tableau 11-10-0066-01, Seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base, mise à jour du 17 janvier 2023; Institut de la statistique du Québec, Seuils du faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), après impôt, selon la taille du ménage, Québec, 1996-2020, 20 décembre 2022. Calculs de l'IRIS.



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca